

# **PALATINE DYNAMIQUE**

**OPCVM**

*Relevant de la directive 2009/65/CE*

**Rapport Annuel 2015/2016**

# **PALATINE DYNAMIQUE**

**OPCVM**

**Relevant de la directive européenne 2009/65/CE**

**DIVERSIFIE**

**RAPPORT DE GESTION ANNUEL**

**30/06/2016**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : Supérieur à 20% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

La classification AMF de l'OPCVM est :

Diversifiés.

L'OPCVM vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice MSCI World en euro dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 3 ans grâce à une gestion totalement discrétionnaire et dynamique d'un portefeuille diversifié constitué d'une sélection d'OPCVM ou FIA actions, taux et monétaires.

L'OPCVM ne se fixe pas de contrainte particulière de zone géographique, de classification d'OPCVM et FIA ou autre.

Le portefeuille peut détenir jusqu'à 100% d'OPCVM et FIA de droit français et/ou européen et est concentré sur quelques OPCVM et FIA. Les stratégies visent à investir dans la sélection la plus adéquate. Il peut s'écarter de l'allocation stratégique en fonction des choix tactiques de la gestion.

La gestion est généralement orientée plus particulièrement sur les marchés actions, sans contrainte sectorielle. Toutefois, elle peut donner la priorité aux obligations lorsqu'elle juge leur potentiel de valorisation supérieur ou égal à celui des actions.

L'indice MSCI World en euro dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

Le portefeuille pourra, en fonction des anticipations de la gestion sur l'évolution des marchés actions et de taux, être investi en OPCVM et FIA actions jusqu'à 100% de l'actif net, être investi jusqu'à 100% en OPCVM et FIA obligations et autres titres de créance et/ou diversifiés, ou très ponctuellement être investi jusqu'à 100% en OPCVM et FIA monétaires. Globalement, les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif.

En fonction de l'économie mondiale et de l'évolution des taux d'intérêt, la gestion fait une analyse des grandes tendances économiques : croissance, inflation, déficits, évolution des bénéfices des entreprises, etc. Il en découle alors des choix pour le taux d'investissement en actions, les zones géographiques, la pondération grandes et petites capitalisations. Ces choix sont faits de façon pragmatique, sans recours à des outils quantitatifs.

Suivant les configurations des marchés, la gestion peut être active ou passive. Ainsi dans des phases de hausse continue, l'OPCVM aura tendance à conserver ses positions. A l'inverse, dans des phases de retournement ou d'instabilité, des arbitrages fréquents entre OPCVM et/ou FIA pourront être opérés pour rechercher de la surperformance.

Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, la gestion prendra ses décisions suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

Pour couvrir le portefeuille, la gestion pourra intervenir sur les marchés réglementés et/ou organisés français et aura principalement recours à des opérations sur futures sur actions.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans

## ► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM d'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les OPCVM les plus performants.

**Risque actions** : L'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou partiellement, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions de grande, moyenne et petite capitalisations. Une baisse des marchés actions et/ou les investissements sur des actions présentant une faible capitalisation boursière peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de perte en capital** : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque de change** : L'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

**Risque de taux** : L'OPCVM peut, à tout moment, être exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de crédit** : L'OPCVM peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

La période écoulée s'est avérée difficile pour l'investissement en actions.  
Les indices actions, sur un an glissant, affichent une performance négative.

Sur un an glissant, les nouvelles macroéconomiques ont été principalement marquées par les craintes économiques sur la Chine, la baisse du pétrole et des matières premières ainsi que par le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis.

Plus récemment le marché a souffert des conséquences négatives du Brexit.

Sur les fonds actions de la gamme Palatine qui composent le fonds Palatine Dynamique, au cours de la période, nous avons privilégié certains secteurs comme les biens de consommation pour sa visibilité avec des valeurs comme l'Oréal, Unilever, Diageo, Pernod ou Reckitt Benckiser.

Nous avons augmenté au cours de période nos positions en valeurs technologiques comme Cap Gemini, Dassault Systèmes ou ASML.

Nous sommes en revanche à l'écart des télécoms, secteur qui souffre de la concurrence ou des décisions du régulateur.

Nous avons effectués sur le secteur banque-finance des mouvements de « trading » avec des titres comme ING, Crédit Agricole, Société Générale ou BNP.

Sur le luxe, nous avons conservé Christian Dior et avons acheté Hermès pour la qualité de leur portefeuille produits.

Sur le secteur des services aux collectivités, nous sommes restés sous pondérés voire totalement absents du secteur ; les fondamentaux étant négatifs.

Dans un contexte de baisse du prix du baril nous sommes sous pondérés sur le secteur du Pétrole en privilégiant uniquement RD Shell.

Sur les valeurs pharmaceutiques, nous avons privilégié les histoires de croissance comme Grifols, Smith and Nephew ou Roche au détriment de Bayer ou Sanofi que nous avons allégées.

Palatine Dynamique est un fonds de fonds diversifié ayant pour indice de référence le MSCI World. Nous avons donc investi le fonds en privilégiant de façon exclusive les fonds de la gamme actions de Palatine.

Au cours de la période nous avons conservé notre allocation en réduisant néanmoins notre position en Unigestion (fonds de la gamme euro).

Sur les petites et moyennes valeurs nous gardons notre positionnement via le fonds Palatine France Mid Cap (à hauteur de 19% du portefeuille) et pour la partie US, nous sommes présents via le fonds Palatine Amérique (plus de 10% du fonds).

Sur la période sous revue, Palatine Dynamique affiche une performance de **-8,95%** contre **-2,50%** à son indicateur de référence. Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015/2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

#### **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :  
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :  
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :  
Abstention ou vote contre.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote en 2015 par Palatine Asset Management est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

#### **Commission de mouvements :**

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

### **Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP ne prend pas en compte l'ensemble des critères ESG.

### **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

### **Mention sur les rémunérations**

Pour l'exercice 2015, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 550 K€, et se décompose pour 2 186 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 364 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 804 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 746 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe, partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests). Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

## **- V - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

CODE ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000978454	PALATINE EUROPE SMALL CAP	Vente parts OPCVM	22/09/2015	90	88 876,80
FR0000095200	UNIGESTION	Vente parts OPCVM	23/03/2016	150	62 101,50
FR0000978447	PALATINE ACTIONS EUROPE	Vente parts OPCVM	03/11/2015	450	37 008,00
FR0000095200	UNIGESTION	Vente parts OPCVM	31/03/2016	70	28 724,50
FR0000437576	PALATINE FRANCE MID CAP	Vente parts OPCVM	31/03/2016	12	25 033,20
FR0000978447	PALATINE ACTIONS EUROPE	Vente parts OPCVM	31/03/2016	325	23 718,50
FR0000990921	GERER MULTIFACTORIEL EURO	Vente parts OPCVM	31/03/2016	1 500	22 650,00

## **- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 30/06/2016 : - OPCVM = 99,82 % de l'actif net

## **- VII – OPC INVESTIS A PLUS DE 20% EN OPCVM OU FIA**

Frais indirects supportés par le FCP sur l'exercice 2015/2016:

- Frais courant des OPCVM ou FIA détenus : 2,42% TTC de l'actif net.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'est prélevée lors de la souscription ou le rachat d'autres OPCVM et FIA.
- Rémunération de prises en pension : néant.

## **- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### **- CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Changement de dépositaire : depuis le 3 juillet 2015, CACEIS BANK FRANCE assure la fonction de dépositaire, à la place de la Banque Palatine qui a cessé cette activité.

### **- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

# **PALATINE DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou

75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2016



## PALATINE DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PALATINE DYNAMIQUE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 5 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte Marque Gendrot



Joël ASSAYAH

## BILAN ACTIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>2 653 939,83</b>	<b>3 212 848,17</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo­ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 653 939,83</b>	<b>3 212 848,17</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 653 939,83	3 212 848,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>5 388,52</b>	<b>56 687,36</b>
<b>Liquidités</b>	<b>5 388,52</b>	<b>56 687,36</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 659 328,35</b>	<b>3 269 535,53</b>

## BILAN PASSIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	2 580 659,97	2 837 819,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	85 169,72	437 186,26
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-7 054,45	-7 618,63
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>2 658 775,24</b>	<b>3 267 387,37</b>
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>553,11</b>	<b>2 148,16</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	<b>553,11</b>	<b>2 148,16</b>
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>2 659 328,35</b>	<b>3 269 535,53</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	27,77	3,27
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>27,77</b>	<b>3,27</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>-27,77</b>	<b>-3,27</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 489,89	8 083,98
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-7 517,66</b>	<b>-8 087,25</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	463,21	468,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>-7 054,45</b>	<b>-7 618,63</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,25 %TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### ***Définition des sommes distribuables :***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***



Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>3 267 387,37</b>	<b>3 107 893,40</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	211 161,95	240 875,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-541 460,80	-454 538,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	90 061,40	462 759,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-360 857,02	-81 514,97
Différence d'estimation exercice N	526 763,23	887 620,25
Différence d'estimation exercice N-1	-887 620,25	-969 135,22
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7 517,66	-8 087,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2 658 775,24</b>	<b>3 267 387,37</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	0,00	0,00
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	0,00	0,00
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 388,52	0,20
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 388,52	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2016
<b>Créances</b>	
<b>Total des créances</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	553,11
<b>Total des dettes</b>	<b>553,11</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 761,000	211 161,95
Parts rachetées durant l'exercice	-4 556,224	-541 460,80
Solde net des souscriptions/rachats	-2 795,224	-330 298,85

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 489,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 653 939,83
	FR0000990921	GERER MULTI FACTORIEL EURO	520 947,99
	FR0000978447	PALATINE ACTIONS EUR. FCP 3DEC	513 142,50
	FR0007393038	PALATINE AMERIQUE FCP	276 192,00
	FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	503 100,24
	FR0000930455	UNI HOCHE C 3DEC	391 396,50
	FR0000095200	UNIGESTION SI.	449 160,60
Instruments financiers à terme			0,00



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-7 054,45	-7 618,63
<b>Total</b>	<b>-7 054,45</b>	<b>-7 618,63</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 054,45	-7 618,63
<b>Total</b>	<b>-7 054,45</b>	<b>-7 618,63</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	85 169,72	437 186,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>85 169,72</b>	<b>437 186,26</b>

	30/06/2016	30/06/2015
<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	85 169,72	437 186,26
<b>Total</b>	<b>85 169,72</b>	<b>437 186,26</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Actif net en EUR	1 973 950,92	2 509 534,45	3 107 893,40	3 267 387,37	2 658 775,24
Nombre de titres	24 873,000	26 720,000	27 927,386	26 291,038	23 495,814
Valeur liquidative unitaire en EUR	79,36	93,91	111,28	124,27	113,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	16,62	3,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,19	-0,22	-0,26	-0,28	-0,30

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GERER MULTI FACTORIEL EURO	EUR	35 828,61	520 947,99	19,60
PALATINE ACTIONS EUR. FCP 3DEC	EUR	7 125	513 142,50	19,30
PALATINE AMERIQUE FCP	EUR	3 200	276 192,00	10,39
PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	EUR	248	503 100,24	18,92
UNI HOICHE C 3DEC	EUR	1 650	391 396,50	14,72
UNIGESTION SI.	EUR	1 145	449 160,60	16,89
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 653 939,83</b>	<b>99,82</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 653 939,83</b>	<b>99,82</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 653 939,83</b>	<b>99,82</b>
<b>Dettes</b>			<b>-553,11</b>	<b>-0,02</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 388,52</b>	<b>0,20</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 658 775,24</b>	<b>100,00</b>

<b>PALATINE DYNAMIQUE</b>	<b>EUR</b>	<b>23 495,814</b>	<b>113,15</b>
---------------------------	------------	-------------------	---------------